



CLASSIQUES
GARNIER

« Principes d'édition et règles de transcription », *Correspondance*, Tome II, Août 1830 - septembre 1835, p. 11-12

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3962-9.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3962-9.p.0013)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉDITION ET RÈGLES DE TRANSCRIPTION

Les textes ont été, toutes les fois que c'était possible, collationnés sur les autographes. Nous nous sommes efforcés de respecter les textes manuscrits, en conservant cependant un permanent souci de lisibilité.

En ce qui concerne les datations, on peut noter que Vigny — à quelques étourderies près — datait ses lettres dans la majorité des cas. Il existe néanmoins quelques billets ou lettres non datés, quelques lettres de Vigny adressées à des destinataires non identifiés, et aussi quelques lettres ou surtout billets non datés émanant de ses correspondants. On a essayé, grâce aux allusions, aux adresses ou aux cachets postaux, de les situer avec le maximum de précision. En l'absence d'indices significatifs, on a placé les lettres ou billets soit à la fin de l'année concernée, si on a pu la déterminer, soit à la fin du volume, dans le cas où l'on n'a pu préciser l'année à l'intérieur d'une période délimitée par l'adresse — par exemple pour certaines invitations mondaines. Chaque lettre présente une date en tête du texte ; celle-ci est placée entre crochets droits, s'il s'agit d'une déduction ou d'une hypothèse des éditeurs, ou si ce n'est pas en cet endroit qu'elle figure sur l'autographe (dans ce dernier cas, la date est répétée à l'endroit réel). Lorsqu'il ne s'agit pas de Paris, le lieu de rédaction a également été restitué entre crochets droits.

Quand on dispose de brouillons, on a procédé à l'établissement de variantes, appelées dans le texte par des lettres minuscules. Ces mêmes appels sont utilisés pour indiquer des particularités orthographiques intéressantes ou les ratures de l'épistolier dans sa missive. Les notes explicatives sont, quant à elles, appelées par des exposants chiffrés.

Dans le but de faciliter la lecture, l'orthographe a été modernisée, notamment pour les pluriels en *ens* ou *ans* et pour les imparfaits en *oi*, et corrigée lorsqu'elle était fautive. Si Vigny était en général très attentif à son orthographe, il n'en va pas de même avec certains de ses correspondants — et correspondantes... Les noms de personnes et les noms de lieux ont également été orthographiés selon l'usage actuel, certaines graphies pittoresques étant signalées en variantes.

Les abréviations ont été complétées par des lettres placées entre crochets droits. Seules les plus usuelles ont été conservées (St^t, f^g, titres

de noblesse). Devant la diversité des graphies rencontrées, il a été décidé d'uniformiser les abréviations de *Madame*, *Mademoiselle* et *Monsieur*, en *Mme*, *Mlle* et *M*. En revanche, nous avons scrupuleusement respecté la graphie des signatures.

L'accentuation, très souvent défectueuse, a été restituée.

La ponctuation a posé de nombreux problèmes. En règle générale, nous nous sommes attachés à intervenir le moins possible. En particulier, nous nous sommes gardés d'ajouter des virgules souvent inutiles et nous avons respecté l'utilisation du tiret, parfois très fréquent sous la plume de Vigny.

Les majuscules ont toutefois été systématiquement restituées aux noms propres et en début de phrase.

Les alinéas ont été respectés, sauf en ce qui concerne les dates que Vigny dispose souvent sur deux ou trois lignes et que nous avons transcrites en continuité.

Enfin signalons que, pour faciliter la lecture de la Correspondance, nous avons regroupé en fin de volume, dans la Table signalétique des lettres, les informations concernant l'aspect matériel des autographes, les lieux de conservation et, éventuellement, les publications antérieures.

Les lettres de ce volume, préparé sous la direction de Madeleine Ambrière, ont été éditées et annotées par :

André Jarry : 1831 ;

Roger Pierrot et Loïc Chotard : 1832 ;

Thierry Bodin : 1833 ;

Arlette Michel et Nathalie Basset : 1834 ;

Madeleine et Francis Ambrière : janvier-septembre 1835.